

Rencontre El Jem 2026
« Patrimoine, tourisme durable et développement local »
17, 18 et 19 Avril 2026 à El Jem, Tunisie

Contexte général :

Pour sa quatrième édition, Rencontre El Jem organise un colloque international consacré au patrimoine, au tourisme durable et au développement local.

Cet évènement est co-organisé par l'Association de Développement Local d'El Jem (ADL), le Festival International de la Musique Symphonique d'El Jem (FIMSJ), l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (ENAU) et le Laboratoire de recherche en Patrimoine, Architecture et Ambiances (LarPAA).

Le colloque est mené, également, en coordination avec plusieurs institutions locales et nationales, notamment : la Mairie d'El Jem, le Ministère du Tourisme, le Ministère des Affaires Culturelles, l'Institut National du Patrimoine (INP) et l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC).

Patrimoine, tourisme durable et développement local

Le cas d'El Jem :

Accueillant chaque année des centaines de milliers de visiteurs [1], l'amphithéâtre d'El Jem, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979 [2], constitue le monument historique le plus visité en Tunisie et le deuxième site le plus fréquenté par les touristes étrangers après celui de Carthage¹. Ce flux touristique et cette reconnaissance internationale pourraient à priori permettre de concevoir El Jem comme une ville à double vocation patrimoniale et touristique, où ces fonctions structurantes serviraient de socle au développement économique et social local. Cependant, l'observation de la réalité urbaine et socio-économique de la ville révèle un décalage profond, voire une contradiction, avec cette conception.

En effet, malgré le patrimoine glorieux de la ville d'El Jem et l'importance de la fréquentation de son amphithéâtre, les retombées économiques du tourisme demeurent limitées. Les activités directement liées au patrimoine sont marginales et l'économie touristique, dans son ensemble, ne représente qu'environ 5 % des activités locales [3]. Depuis les années 1990, d'autres formes de commerce, totalement déconnectées du patrimoine [4], se sont imposées et prospèrent de manière autonome.

Il faut savoir que depuis la fin des années 1950 et jusqu'aux années 1970, la politique tunisienne en matière de tourisme s'est investie dans un modèle de tourisme balnéaire en masse reposant sur la logique de la détente et du court séjour [5], caractérisé par une faible intégration territoriale et un impact économique réduit pour les acteurs locaux [6]. Ceci présente une des explications majeures du fait que la plupart des visiteurs découvrent El Jem dans le cadre d'excursions ou de circuits organisés par les opérateurs touristiques. La visite se concentre presque exclusivement sur l'amphithéâtre et sa durée n'excède généralement pas une à deux heures.

¹ Voir « Rencontre El Jem 2019 : Patrimoine et développement local, enjeux et défis ».

Certes, à partir des années 1990, certaines initiatives ont tenté de promouvoir un « tourisme culturel » à travers des aménagements urbains [7], la mise en valeur du musée archéologique qui a été agrandi en 2022 [8] et l'encouragement ponctuel de pratiques artisanales, notamment la mosaïque ainsi que par la création d'une dynamique culturelle [9]. Néanmoins, ces efforts sont restés limités : le public visé demeure celui du tourisme de masse, et la ville reste réduite, dans l'imaginaire touristique, à son seul amphithéâtre. Dès lors, une série de questions se pose : la ville d'El Jem peut-elle capitaliser sur son potentiel patrimonial et sur le flux des visiteurs de son amphithéâtre ? Le tourisme peut-il constituer un vecteur de développement local et de prospérité économique durable ? Et si oui, sous quelles formes et selon quelles stratégies ?

Le constat est sans appel : le modèle actuel, centré sur le tourisme de masse, a montré ses limites. Il ne parvient pas à générer les dynamiques économiques attendues ni à renforcer les capacités locales. Il devient dès lors nécessaire de diversifier le public cible et d'allonger la durée du séjour, en transformant El Jem en une destination intégrée plutôt qu'un simple point de passage. Cela implique l'exploration de nouveaux produits touristiques et la valorisation d'atouts patrimoniaux multiples.

L'étude du paysage urbain et culturel de la ville d'El Jem² révèle en effet une richesse patrimoniale plurielle – matérielle et immatérielle – susceptible de soutenir des formes alternatives de tourisme. Ces potentialités, articulées aux nouveaux paradigmes touristiques apparus au cours des dernières décennies – tourisme durable, responsable, équitable, expérientiel, transformationnel, slow tourisme, entre autres – ouvrent la voie à une réinvention du développement local. Ces modèles, fondés sur la durabilité environnementale, l'équité sociale et la viabilité économique, sont désormais intégrés dans les politiques urbaines de nombreux pays pour répondre aux défis du développement territorial durable.

Dans cette perspective, l'UNESCO a lancé en 2011 le programme *Patrimoine mondial et tourisme durable* [10], visant à instaurer un dialogue constructif entre gestionnaires de sites, opérateurs touristiques et communautés locales. Cette approche inclusive promeut une gouvernance patrimoniale renouvelée et des solutions locales favorisant à la fois la protection des biens et l'amélioration des conditions de vie des habitants.

L'articulation entre patrimoine, tourisme durable et développement local constitue ainsi un paradigme novateur, porteur d'alternatives aux approches classiques. Ce cadre ouvre la voie à des stratégies innovantes, adaptées aux spécificités locales, et susceptibles de générer de nouvelles dynamiques économiques, sociales et culturelles.

Dans le cas d'El Jem, la mise en œuvre de nouveaux modèles de gestion patrimoniale et touristique se heurte à plusieurs freins structurels. La gouvernance demeure centralisée et du ressort de l'Etat, limitant l'implication des acteurs locaux et du secteur privé, tandis que les opérateurs touristiques restent attachés aux logiques du tourisme de masse. L'absence d'un cadre réglementaire clair et de politiques publiques cohérentes empêche l'émergence de démarches innovantes, tout comme le recours persistant à des outils classiques de promotion, peu adaptés aux tendances numériques actuelles. À cela s'ajoutent des politiques urbaines conjoncturelles, une faible sensibilisation des autorités locales aux enjeux de durabilité et d'inclusion, ainsi qu'une participation limitée de la population et de la société civile, faute de dispositifs adaptés de concertation et d'éducation.

Face à ces constats, le défi consiste à réinventer les articulations entre patrimoine et tourisme dans une optique de développement territorial durable, en plaçant la gouvernance inclusive, la diversification des offres et la valorisation des ressources locales au cœur des stratégies d'avenir.

² Voir « Rencontre El Jem 2024 : Patrimoine, paysage urbain historique et développement local ».

Axes thématiques :

Nous souhaitons donc engager une réflexion profonde en lien avec les trois axes suivants :

Axe 1 : Nouveaux paradigmes du patrimoine et du tourisme durable

Cet axe s'intéresse à l'évolution des modèles touristiques et à leur articulation avec le patrimoine dans une logique de durabilité territoriale.

- 1.1 : Patrimoine et tourisme durable comme leviers de développement local : impacts sociaux, économiques et environnementaux : étude de cas
- 1.2 : Mutations, perspectives, apports et limites des modèles touristiques alternatifs (durable, responsable, équitable, expérientiel, slow, transformationnel, associatif, scolaire...)
- 1.3 : Résilience et adaptation au changement climatique : patrimoine, tourisme et durabilité écologique

Axe 2 : Technologies numériques, intelligence artificielle et médiation patrimoniale

Cet axe explore le rôle des innovations numériques et de l'IA dans la conservation, la valorisation et la transmission du patrimoine, au service du tourisme durable.

- 2.1 : Numérique et IA pour la conservation et l'interprétation durable du patrimoine (smart héritage, big data, réalité augmentée, HBIM)
- 2.2 : Technologies immersives et « smart tourism » : expériences augmentées et durabilité des destinations
- 2.3 : Éducation, médiation culturelle et transmission intergénérationnelle grâce aux outils numériques (créant des itinéraires culturels et des offres touristiques adaptées aux différents profils)

Axe 3 : Gouvernance, cadres réglementaires et politiques inclusives :

Cet axe met en lumière les enjeux institutionnels et participatifs pour une meilleure intégration du patrimoine et du tourisme durable dans les stratégies de développement.

- 3.1 : Cadres réglementaires et dispositifs institutionnels : vers une législation favorable aux nouveaux paradigmes du tourisme durable
- 3.2 : Gouvernance multi-acteurs et modèles de gestion innovants (Partenariat Public Privé PPP, économie circulaire, financement participatif)
- 3.3 : Participation citoyenne et inclusion des acteurs locaux dans la co-construction des politiques patrimoniales et touristiques

Lieu & Date : Colloque organisé à El Jem, Tunisie, le 17, 18 et 19 Avril 2026.

Conditions de soumission

- Le résumé de la communication, d'une longueur maximale de 500 mots, peut être rédigé en français, arabe ou anglais. Il doit comporter :
 - o Un titre ;
 - o Une liste de 4 à 5 mots-clés ;
 - o Une courte biographie de l'auteur (statut, courriel, affiliation, établissement).
Le tout doit être envoyé dans un fichier texte aux organisateurs au plus tard le 15 décembre 2025, à l'adresse : rencontreeljem4.2026@gmail.com
- Les participant(e)s doivent préciser :
 - o Le format de l'intervention (présentation orale avec article long ou poster avec article court) ;

- o L'axe et le sous-axe correspondant à la communication.

Formats des communications

Selon le choix des participant(e)s, la communication peut prendre l'une des deux formes suivantes :

- Intervention orale : Durée de 20 minutes, accompagnée d'un article long de 12 à 20 pages maximum (Format A4).
- Format poster : Présentation de 3 minutes, accompagnée d'un article court de 4 à 5 pages maximum (Format A4).

Les formats détaillés pour les fichiers textes et posters seront communiqués ultérieurement.

NB : La participation doit être originale et spécifiquement destinée à ce colloque.

Évaluation

Les propositions seront évaluées par un comité scientifique selon les critères suivants :

- Pertinence de la communication par rapport à l'axe et au sous-axe choisis ;
- Originalité de la contribution ;
- Rigueur scientifique.

L'évaluation se fera en double aveugle.

Publication

Les articles issus de la Rencontre El Jem 2026 pourront être publiés après évaluation par un comité de lecture, sous réserve que :

- Le résumé et le texte complet soient inédits, envoyés dans les délais et selon les formats exigés ;
- L'auteur ait effectué une présentation effective lors du colloque.

Tous les articles complets acceptés seront publiés électroniquement dans les actes du colloque, chacun disposant d'un DOI. Les actes seront également soumis pour une éventuelle indexation dans des bases de données internationales.

Inscription :

Frais de participation :

- Sans hébergement :
 - 200 euros pour les non maghrébins
 - 250 dinars tunisiens pour les tunisiens et les maghrébins
- Avec hébergement (2 nuitées)
 - 400 euros pour les non maghrébins
 - 550 dinars tunisiens pour les tunisiens et les maghrébins

Les frais d'inscription sans hébergement couvrent seulement les pauses café, le déjeuner et le livret des résumés.

Le déplacement restera à la charge des communicant(e)s.

Dates importantes :

- La date limite d'envoi des résumés : 15 décembre 2025
- La notification aux auteurs : 15 janvier 2026
- **L'envoi du texte intégral de la participation** avant le 25 Mars 2026. Seules les communications reçues avant cette date seront programmées au colloque.

Comité scientifique :

- Fakher KHARRAT, Professeur en architecture, Directeur du laboratoire LarPA, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Ali ZRIBI, Professeur en architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Mustapha KHANOUSSI, ancien Directeur de recherche à l'Institut National du Patrimoine (INP) chargé de mission au Ministère de la Culture, Tunisie.
- Habib BEN YOUNES, ancien Directeur de recherche à l'Institut National du Patrimoine (INP), Tunisie.
- Azeddine BELAKEHAL, Professeur en Architecture, Université de Biskra, Algérie.
- Saïd MAZOUZ, Professeur en architecture, Université Larbi Ben Mhidi, Oum El Bouaghi, Algérie.
- Alia SELLAMI, Maître de conférences en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Faten HUSSEIN, Maître de conférences en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Hanène BEN SLAMA, Maître de conférences en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Faiza MATRI, Maître de conférences en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Yassine HALOUANI, Maître de conférences en Urbanisme, Institut Supérieur des Beaux-Arts de Nabeul (ISBAN), Université de Carthage, Tunisie.
- Nouri BOUKHCHIM, Maître de conférences en Archéologie et Sciences du Patrimoine, Université de Tunis, Tunisie.
- Beya ABIDI, Maître de conférences en Histoire Moderne, Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités (FLAH), Université de la Manouba, Tunisie.
- Rofia ABADA ARZOUR, Maître de conférences, Université Salah Boubnider Constantine 3, Algérie.
- Hazar SOUISSI, Maître-assistante en Architecture, habilitée à diriger des recherches, Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement de l'Urbanisme et de Bâtiment (ISTEUB), Université de Carthage, Tunisie.
- Najoua TOBJI, Maître-Assistante en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Houda DRISS, Maître-Assistante en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Asma GUEDRIA, Maître-assistante en Architecture, Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement de l'Urbanisme et de Bâtiment (ISTEUB), Université de Carthage, Tunisie.
- Ghada CHATER, Maître-Assistante en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.

Comité d'organisation

- Salim BEN REJEB, Architecte, membre du Laboratoire de recherche LarPA Enseignant à l'ENAU, Université de Carthage, Tunisie.
- Najoua TOBJI, Maître-Assistante en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Houda DRISS, Maître-Assistante en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.

- Asma GUEDRIA, Maître-assistante en Architecture, Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement de l'Urbanisme et de Bâtiment (ISTEUB), Université de Carthage, Tunisie.
- Anis KARAA, Maître-assistant en Design, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.
- Ghada CHATER, Maître-Assistante en Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Université de Carthage, Tunisie.

Coordinateur de l'évènement

- Salim BEN REJEB, Architecte, Enseignant à l'ENAU, Université de Carthage. Membre du Laboratoire de recherche LarPA, membre de l'Association de Développement Local, ADL El Jem, et membre du comité du Festival International de Musique Symphonique d'El Jem, Tunisie.

Références

- [1] K. Gdoura, «Afflux des visiteurs à l'amphithéâtre d'El Jem en comparaison avec le colisée de Rome,» Tunelyz, 07 12 2019. [En ligne]. Available: <https://www.tunelyz.com/2019/12/visiteurs-jem-colisee-rome-statistiques.html>. [Accès le 11 09 2025].
- [2] U. W. H. Centre, «Decision 3 COM XII.46 Consideration of Nominations to the World Heritage List,» 30 11 1979. [En ligne]. Available: <https://whc.unesco.org/document/730>.
- [3] Ministère de l'Equiment, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, «Etude d'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement de la région économique du Centre-Est,» Tunis, 2011.
- [4] A. Hsaini., A. Ferguene, «Organisation productive flexible et dynamique d'industrialisation à échelle locale : le système de spécialisation souple d'El-Jem (Tunisie)», *Revue Tiers Monde*, vol. 39, n° 156, pp. 908-921, 1998.
- [5] M. Hellal, «Le tourisme tunisien avant et après la Covid-19,» *Etudes Caribéennes*, vol. 1, n° 49, 2021.
- [6] H. Zaoual, «Du tourisme de masse au tourisme situé : quelles transitions ?,» *Tourisme et innovation*, vol. 1, n° 13, pp. 155-182, 2007.
- [7] «Décret n°1059 du 13 Avril 2009,» *Journal Officiel de la République Tunisienne n°31 du 17 Avril 2009*, 2009.
- [8] Agence de mise en valeur et de promotion du patrimoine culturel, «Le musée d'El-Jem,» AMVPPC, [En ligne]. Available: <https://www.patrimoinedetunisie.com.tn/fr/musees/le-musee-del-jem/apercu/>. [Accès le 11 09 2025].
- [9] European Neighbourhood Policy South, «La 8^e édition du festival « Thysdrus – Journées Romaines d'El Jem » se tiendra aura lieu les 10 et 11 mai avec le soutien de Tounes Wijhetouna,» European Neighbourhood Policy South, 08 05 2025. [En ligne]. Available: <https://south.euneighbours.eu/fr/news/la-8%E1%B5%89-edition-du-festival-thysdrus-journees-romaines-del-jem-se-tiendra-aura-lieu-les-10-et-11-mai-avec-le-soutien-de-tounes-wijhetouna/>. [Accès le 11 09 2025].
- [10] Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, «Tourisme Durable Programme sur le patrimoine Mondial et le tourisme durable de l'UNESCO,» UNESCO Convention du patrimoine mondial, 19 06 2024. [En ligne]. Available: <https://whc.unesco.org/fr/tourisme/>. [Accès le 11 09 2025].

